

Dynasol GmbH Tél. 062 388 18 00 Fax 062 388 18 01 Thalstrasse 49 4710 Balsthal info@dynasol.ch www.dynasol.ch



Fiche technique

Produits de surface

profilan®-opac

Vernis en phase aqueuse résistant aux intempéries avec film protecteur préventif contre les moisissures et les algues, surface brillante satinée et bon pouvoir couvrant. Pour le bois et les autres supports.

Domaines d'application	profilan®-opac est idéal pour l'application sur le bois en extérieur, par ex. les fenêtres, portes, colombages, balcons, façades en bois, avant-toits, etc. Convient aussi au bois en intérieur. Peut également être appliqué sur les murs en briques, le béton, le crépi, le PVC rigide, le zinc et l'acier galvanisé, après traitement approprié de ces surfaces.
Caractéristiques	 Excellente adhérence sur les anciens revêtements Ne s'écaille pas Film protecteur préventif contre les moisissures et les algues Hydrofuge, résiste à la lumière Bon pouvoir couvrant et bonne capacité de diffusion Certificat de conformité avec DIN EN 927-2 Certifié EN 71-3, « sécurité des jouets »
Composition	Dispersion à base d'acrylate, dioxyde de titane, pigments, eau, glycols, additifs, conservateurs.
Principes actifs	Di-chlorophényle-urée (Diuron) 0,24 % Iod-propinyl-butyl-carbamat (IPBC) 0,1 % 2-Octyl-2H-isothiazol-3-on (OIT) 0,007 %
Teintes	Teintes standard: 1102-Sahara, 1117-Ocre, 3101-Rouge vif, 3111-Rouge colombage, 3140-Rouge Suède, 6105-Vert sapin, 7130-Gris fumée, 7135-Agate, 7140-Gris clair, 8108-Marron de Borken, 8117-Marron colombage, 9105-Noir profond, 9010-Blanc bouleau Teintes mélangées métalliques: RAL-9006 Blanc aluminium, RAL-9007 Gris aluminium, teintes DB Mélanges possibles sur la base des nuanciers de référence RAL, NCS et autres. Il est possible de mélanger les teintes de base dans le mélangeur de couleurs impra® Des mélanges des peintures de base avec les nuanciers RAL et NCS sont possibles dans le mélangeur de couleurs impra®. Les teintes spéciales et mélangées doivent être vérifiées avant le traitement en réalisant une couche d'essai. Toute réclamation quant

		•		l'exécution sur l'o sera acceptée.	objet. Plus tard,	
	Toutes les tei des teintes sp	ntes peuve péciales, co pachine de r	nt être mé mme les t mélange d	langées entre ell eintes RAL, qui s le peinture, le séd	sont produites à	
Degré de brillance	Brillant satiné					
Conditionnement	Teintes standard : Bidons de 0,75, 2,5 et 10 litres. Teintes mélangées : Bidons de 0,75, 2,5 et 10 litres. Base : Bidons de 0,675, 2,25 et 9 litres.					
Mode d'application	Au pinceau, a	u rouleau,	en pulvéri	sation.		
Consommation	100-180 ml/m², en 2 couches.					
		Réaliser ur	test sur l	nction de la surfa a surface à traite	ace et du mode r pour déterminer	
Préparation du support	Le support doit être propre, ferme et solide. L'humidité du boi situer entre 12 % et 14 %. Les supports à peu solides doiven poncés en profondeur. Retirer les poches de résine avant tra Protéger le bois en extérieur du bleuissement et du pourrisse					
	conformément à DIN 68800 à l'aide de profilan®-prevent. Afin d'éviter la remontée des substances naturelles du bois, nous re-					
		un traiteme	ent préalai		du bois, nous re- [®] -secur avant l'ap-	
				nt la préparation consulter la fiche		
Consignes d'application	Général Bien remuer avant l'utilisation. Pour le ponçage intermédiaire, l'utilisation d'une toile abrasive est recommandée. Ne pas utiliser de laine d'acier pour le ponçage. Pour l'application au pinceau ou au rouleau, nous recommandons l'utilisation d'un pinceau/rouleau spécial pour vernis acrylique aqueux. Ne pas appliquer ou laisser sécher à une température inférieure à +10 °C (air ambiant, support et matériel) ou en plein soleil. Application au pinceau L'application au pinceau ne nécessite généralement pas de dilution. Selon la capacité d'absorption du bois, il sera cependant peut-être					
	nécessaire de diluer à l'eau à hauteur de 5 à 10 % lors de l'application de la première couche sur le bois brut. Il en va de même pour l'application sur de grandes surfaces et par températures élevées.					
	Application p	oar pulvéri	<u>sation</u>			
	Mode d'applica- tion	Taille de buse	Pres- sion de pul- vérisa- tion	Viscosité DIN 53 211	Dilution	
	Godet à gravité	2,0 – 2,2 mm	2- 2,5 bar	40 sec.	ajuster à la consistance de pulvérisation avec de l'eau	

	Pulvérisa- 0,28/ 120 bar Consistance non nécessaire telle quelle.				
	Pulvérisa- tion Airmix 0,28/ 0.011 (mm/inch) 80 bar Air en- trant 1- 1,5 bar Consistance telle quelle.				
Application sur crépi, béton, PVC rigide, zinc et acier galvanisé	Éliminer tout revêtement à mauvaise adhérence. Les nouvelles surfaces en béton et en crépi doivent être enduites d'une sous-couche murale en phase solvant compte tenu du risque de saponification. Cela concerne également les crépis sablonneux. Fluater les zones nettoyées et très alcalines. Bien poncer les surfaces en PVC rigide (gouttières, tuyaux de descente, etc.) avec un papier abrasif à gros grain avant l'application du produit. Pour l'application sur le zinc ou l'acier galvanisé, un traitement préalable doit être réalisé selon la fiche « Beschichtungen auf Zink und verzinktem Stahl » [Application de revêtements sur le zinc et l'acier galvanisé, en allemand] (publié par la Bundesausschuß Farbe und Sachwertschutz [Commission fédérale allemande des peintures et de la protection des biens], Börsenstraße 1, 60313 Francfort). Appliquer deux fois le profilan®-opac dans sa consistance sans dilution.				
Temps de séchage	Hors poussière : après environ 60 minutes Recouvrable : après environ 2 heures Données valables pour une couche et par climat normal 23/50 DIN 50014. En cas d'humidité ambiante plus élevée ou de températures plus basses, le séchage est plus long.				
Dilution	Si nécessaire avec de l'eau.				
Nettoyage des outils	Nettoyer les outils à l'eau et au savon immédiatement après utilisation, ne pas laisser sécher. Lors des interruptions des travaux, placer les outils dans le vernis.				
Restrictions d'utilisation	Ne pas utiliser sur du bois en contact avec des aliments destinés aux humains ou aux animaux conformément aux normes. Dans le cas des bois tropicaux et riches en tanins, un allongement du temps de séchage, des changements de coloration et une diminution de l'adhérence peuvent être constatés. Il est donc recommandé de procéder à une couche d'essai.				
Teneur en COV (g/L)	53 - 63 g/L (cat. 1e / Wb) : max. 130 g/L				
Classification CLP	profilan®-opac est soumis à l'étiquetage.				
	Mention d'avertissement : néant				
	Pictogramme : néant				
Mentions de danger et conseils de prudence	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.				
	Contient des fongicides E, OIT. Peut provoquer des réactions allergiques.				
Sécurité au travail	Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection				

	au travail et de prévention des accidents en vigueur. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'ap-
	plication. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.
Stockage/transport	Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon. Ne pas transporter par temps de gel. RID/ADR: néant
Protection de l'environnement	Il est interdit de déverser profilan®-opac dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 2 (autoclassification selon VwVwS, annexe 4). Seuls les bidons entièrement vides peuvent être recyclés. Les résidus liquides de produit doivent être déposés à un centre de collecte des déchets de peinture. Catalogue européen des déchets numéro 08 01 12.

Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assumer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.

12/06/2019